

Image not found or type unknown



Caution & accidents

Par **Marto42**, le **04/11/2022** à **17:55**

Bonjour, je suis en incapacité de travail suite à une agression devant mon restaurant, j'ai essayé de le garder ouvert comme je pouvais mais je ne pouvais absolument pas travailler et j'attends qu'âtres autres opérations, le restaurant a été fondé sur ma notoriété... Le fait que je ne sois plus sur place est donc une catastrophe... Je voulais savoir si jamais je choisissais l'option de liquider, y a-t-il une solution pour ma caution bancaire et une caution de prêt brasseur ! Jusqu'à l'agression mon restaurant marchait très bien et bien entendu ensuite ce fut dramatique pour la trésorerie, les charges, et le maintien de l'entreprise quant à son ouverture et la motivation du personnel... Merci à ceux qui pourront me répondre

Par **Marck.ESP**, le **04/11/2022** à **18:53**

Bonjour

Vous n'aviez donc pas d'assurance des pertes d'exploitations ?